

Association Chemins d'écritures

Procédure d'adhésion pour les nouveaux membres

1. Lire la charte
2. Choisir le statut qui vous convient, Membre de Cœur ou Membre animateur (voir document de présentation-joint)
3. Imprimer, compléter, dater et signer la fiche d'adhésion correspondante-jointe
4. Préparer le règlement de votre adhésion en établissant un chèque libellé au nom de l'association **Chemins d'écritures**
 - ✓ 10 € pour Membre de Cœur,
 - ✓ 30 € pour Membre animateur
 - ✓ Si vous souhaitez apporter un soutien financier supplémentaire à l'association, vous pouvez établir un chèque d'un montant supérieur à celui de votre adhésion.
 - ✓ Dans ce cas le montant en excédent sera considéré comme un don à l'association et vous recevrez un reçu de don.
5. Poster la fiche imprimée et le chèque à l'adresse suivante
Association **Chemins d'écritures** - Les Lettres de mon Moulin
2 impasse du Moulin - 67330 OBERMODERN
6. Nous enregistrons les données et vous adressons le ou les reçus.
 - ✓ Dès l'enregistrement de votre adhésion, vous recevrez la lettre d'information de l'association **Chemins de Traverse** (premier numéro début mars 2019).
 - ✓ Si vous avez opté pour le statut de Membre animateur, un animateur Ressource vous contactera pour vous inviter à la prochaine rencontre entre animateurs du même type du public que le vôtre.

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous répondre !